Manuel d'utilisation de l'application ©S.H.I.E.L.D.





Mentions Légales



@S.H.I.E.L.D. Tous droits réservés.

Le @S.H.I.E.L.D. est une entreprise privée en association avec les différents gouvernements mondiaux afin de faire régner la paix sur notre planète et de nous protéger des attaques extérieures.

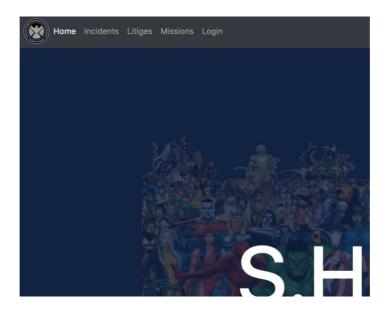
Table des Matières

Manuel d'utilisation de l'application @S.H.I.E.L.D.		
Mentions Légales		
	nnexion :	
1.1.	Se connecter	4
1.2.	Se déconnecter	5
2. Co	nsultation des données :	5
2.1.	Consulter la liste des incidents créés	5
2.2.	Consulter le détail d'un incident	6
3. Créations de nouvelles données :		7
3 1	Créer un nouvel incident	7

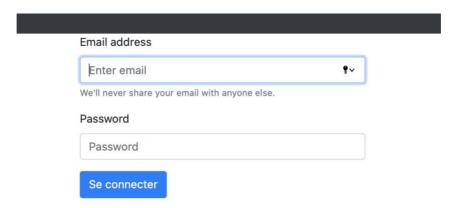
1. Connexion:

1.1. Se connecter

Après s'être rendu sur la page d'accueil du site, cliquez sur le bouton « Login » en haut de la page.



Vous serez alors redirigé vers une page de connexion vous permettant d'entrer votre login et votre mot de passe.

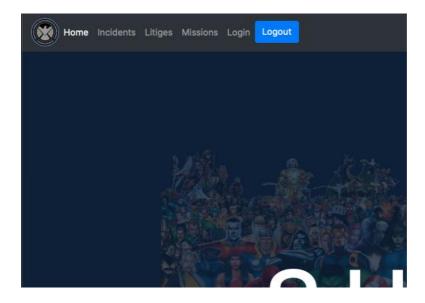


Suite à cela, il vous suffit de cliquer sur le bouton « se connecter », vous serez alors redirigé sur la page contenant la liste des incidents.

À noter : Vos droits d'accès sont valables pour un temps de connexion de 24 heures maximum ou jusqu'à la déconnexion.

1.2. Se déconnecter

Afin de vous déconnecter, il vous suffira d'appuyer sur le bouton « Logout » situé dans la barre de menu en haut de l'écran.

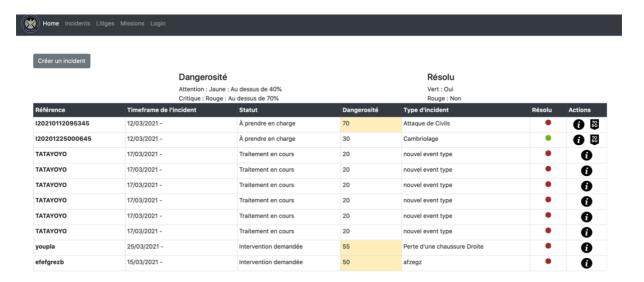


À noter: N'oubliez jamais de vous déconnecter dès que vous quittez votre poste de travail, nous vous rappelons que le manquement à cette règle peut entrainer des sanctions disciplinaires.

2. Consultation des données :

2.1. Consulter la liste des incidents créés

Afin de consulter l'ensemble des incidents en cours, votre espace de travail se situe dans l'onglet Incidents:

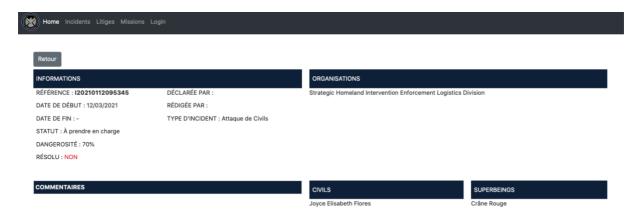


Les informations s'affichent sous forme de tableau, les interactions possibles avec chaque incident sont situées dans la colonne d'extrême droite « Actions ».

À noter: N'oubliez pas de surveiller les niveaux de dangerosité des incidents déclarés.

2.2. Consulter le détail d'un incident

Afin de consulter les détails d'un incident depuis votre espace de travail « Incident », il vous suffit de cliquer sur le logo **1** de l'incident dans la colonne action.



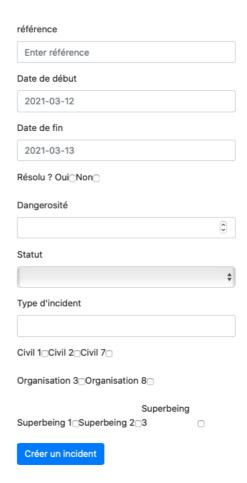
À noter: Un bouton retour est disponible en haut à gauche afin de revenir sur le tableau des incidents précédents.

3. Créations de nouvelles données :

3.1. Créer un nouvel incident

Afin de pouvoir déclarer un nouvel incident, il vous suffira de cliquer sur le bouton « Créer un incident » depuis votre espace de travail « Incident ».

Il vous suffira de renseigner les informations suivant les processus qui vous seront présentés lors de votre formation d'accueil.



À noter: Pensez à bien identifier tous les éléments nécessaires à la vérification de la véracité des informations données par un individu extérieur.